

Payerne, le 27 juillet 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

André Bersier, candidat à la Syndicature de Payerne

Commerçant et patron d'entreprise engagé, André Bersier est le candidat idéal pour la syndicature de Payerne. Elue au Conseil d'Etat vaudois, Madame Christelle Luisier a quitté sa fonction de Syndique de Payerne en mars de cette année. Pour lui succéder, le Parti Libéral Radical Ville de Payerne a, durant l'assemblée générale extraordinaire du 24 juillet 2020, entériné la candidature de Monsieur André Bersier. *« Je suis honoré par la confiance et le soutien exprimé par mes collègues Municipaux PLR et par le PLR Ville de Payerne »* indique André Bersier.

Après deux législatures au Conseil communal, André Bersier a été élu à la Municipalité en 2016. Jusqu'à ce jour, il a œuvré avec beaucoup d'engagement et de détermination dans les nombreux dossiers pilotés par les dicastères de l'Urbanisme et des Travaux ainsi que dans la phase finale de la rénovation de l'Abbatiale.

De mars à fin juin, il a assuré la conduite de la Municipalité en tant que Vice-Syndic. Durant cette période de crise COVID-19 sans précédent tant par la fréquence des changements que par la perte de nombreux repères, il a su prendre des décisions rapides en concertation avec les différents interlocuteurs.

« Agir pour Payerne »

Après la mise en place du projet de l'Abbatiale et de la Place du marché, André Bersier s'investit pour valoriser le centre-ville de Payerne : *« Agir pour Payerne est bien plus qu'un slogan pour ma campagne, c'est mon engagement envers la population payernoise à œuvrer avec détermination pour*

- *créer un lieu de vie agréable (espaces verts, sécurité, lutte contre les incivilités, Abbatiale, renaturation de la Broye, parking de la Concorde, ...)* ;
- *développer le commerce local et nos sites industriels ainsi que soutenir la sortie de crise COVID-19, notamment pour la vie associative, sportive et culturelle ;*
- *assurer la cohésion sociale et l'intégration. »*

Commerçant et indépendant, André Bersier est très impliqué dans notre Ville depuis plus de 30 ans. Comme il se plaît à le rappeler *« Diriger une PME, c'est continuellement prendre des décisions et assumer ses responsabilités »*. André Bersier a un entregent naturel et a toujours favorisé la rencontre avec les habitants de Payerne, que ce soit au travers de son activité professionnelle, ses centres d'intérêts, sa participation active dans de nombreuses sociétés payernoises et enfin son mandat de Municipal. Il se dit *« privilégié de pouvoir faire de si belles rencontres et de partager tant d'expériences. »*

« Être syndic ce sera prendre de grandes responsabilités et nécessitera un investissement total à la fonction. Je peux compter sur le soutien de ma femme, de mes proches et de mon parti. Je suis très fier d'être Payernois et de la richesse de notre Commune, chef-lieu d'une région économique en plein développement. Fort de mon expérience diversifiée, je m'engage, si vous me faites l'honneur de me soutenir par votre vote le 23 août prochain, à être votre Syndic, entrepreneur, à votre écoute et à votre disposition. » conclut André Bersier.

Prochaines dates - venez nombreux !

Le PLR Ville Payerne vous invite très cordialement à rejoindre André Bersier aux dates et endroits ci-dessous. Il se fera un plaisir d'échanger avec vous sur les thématiques qui vous tiennent à cœur :

- Samedi 1^{er} août, sur la place du Marché de 09h30 à 13h00
- Jeudi 6 août, devant la Coop pour un « after-work » de 17h00 à 19h00
- Samedi 8 août, durant la journée, André Bersier viendra à votre rencontre en parcourant la Ville de Payerne à vélo
- Jeudi 13 août durant le marché hebdomadaire
- Vendredi 21 août, aux Caves ouvertes sur la place de la Concorde
- Dimanche 23 août, élections

CONTACTS

André Bersier, Municipal, candidat à la Syndicature, 076 297 02 50

Franck Magnenat, Président du PLR Payerne, 079 390 91 69